

TRAVAUX D'HISTOIRE SUISSE

I

LA RÉPUBLIQUE EN PAPIER

Circonstances d'impression et pratiques de dissémination
des lois sous la République helvétique (1798–1803)

TOME I

PAR

PASCAL DELVAUX



PRESSES D'HISTOIRE SUISSE

GENÈVE

2004

	1800	RH		HS		RE	
		T.	P.	Bd.	S.	T.	P.
		du Léman, dans l'affaire relative à la lettre supposée du cit. Mousson, au cit. Jenner à Paris.					
4	juillet	4	100	4	130	4	89
		Proklamation. Warnung gegen un- ordentliche Volksversammlungen in den Cantonen Bern, Luzern, Oberland und Solothurn.					
		6 384					
5	juillet	Beschluß. Tarif der Gerichtsgebühren für Civil- und Criminalfälle, zu eins- weiligen Richtschnur der Gerichte der Cantone Baden, Basel, Linth, Luzern, Schaffhausen, Sântis, Thurgâu, Wald- stätten und Zürich.					
		6 386					
7	juillet	A. Manière de procéder des Chambres Administratives à l'estimation des pen- sions ecclésiastiques.					
		6	341	6	405		
8	juillet	L. Réemption de la charge de l'entretien d'animaux mâles à l'usage de la Com- mune, reposant sur une propriété fon- cière appartenante à des particuliers.					
		4	101	4	103	4	90
9	juillet	D. La Commission exécutive, autorisée à vendre le couvent des Franciscains à Soleure.					
		4	103	4	104	4	91
9	juillet	D. La Commission exécutive, autorisée à percevoir pour cette année, dans les Can- tons de Bellinzona et Lugano, les impôts qui lui paroîtront les plus convenables.					
		4	104	4	106	4	92
10	juillet	D. Abolition de la levée des droits d'en- trée extraordinaires, imposés sur le vin et l'eau-de-vie, aux frontières du Canton de Lucerne.					
		4	105	4	107	4	93
10	juillet	Beschluß Berichtigung des Beschlusses vom 6. Brachmonat und des provisori- schen Tarifs der Gerichtsgebühren.					
		6 376					

A

A comptes

- accordés aux :
- – secrétaires & interprètes du Grand Conseil 1, 247
- – membres du Tribunal Suprême 1, 270
- – suppléans du Tribunal Suprême 1, 284
- Indication à faire par le Directoire Exécutif, quels sont les Représentans qui en ont obtenu 3, 317, 358

Aarwanguen

- Ratification de la vente de la remise et du bûcher dépendans de ce château 3, 515

Abbayes

- Biens des – mis en séquestre 1, 48
- – Eclaircissemens sur ce séquestre 1, 142
- Vente des grains qui peuvent se trouver dans celles de la Suisse ou leur appartenir, à suspendre 1, 88
- Etat des biens & des personnes d'icelles à faire prendre par le Directoire Exécutif 1, 233
- Conditions auxquelles celles des deux sexes, tant régulières que collégiales, peuvent continuer à exister 1, 391

Abergemens

- Rachât des – 3, 85

Abischer

- obtient commutation de peine 3, 374

Absens pour leurs affaires

- les Représentans ne retirent aucune indemnité 2, 457
- Les Directeurs & Juges Suprêmes 2, 502

Accapareurs de grains

- Mesures à prendre contre les – 3, 565

Accusateur public près le Tribunal Suprême

- peut avoir un suppléant & un copiste 2, 173

Accusateurs publics près les tribunaux de Cantons. V. Avocat**Acquis (actes d'–)**

- Perception des droits de stipulation 2, 536

Acte Constitutionnel

- Lecture de l'– 1, 3

Acte de Médiation. V. Médiation**Actes**

- émanés du Corps Législatif, à rendre publics 3, 161, 186
- Mesures contre ceux stipulés sans timbre 3, 253
- Sujets au droit d'enregistrement peuvent être stipulés par chaque Greffier de District, s'il est Notaire 3, 386
- – Cassation de l'instruction du Ministre de la Justice à ce sujet 3, 458
- qui se transigent entre les particuliers, à timbrer 6, 43
- Abolition des taxes établies ci-devant, pour le sceau des – de vente & échange, des lettres de rente & d'autres obligations sous hypothèque 7, 163

filigrane (Pl., n° 31): 'ST G' (II); SD; lignes de chaînette 28 mm.; 8 vergeures 10 mm.; dim. de la feuille: 470 × 390 mm.; présent dans les tomes 1, 3, 4 et 5; 2 feuilles.

filigrane: ø (IX); lignes de chaînette 29 mm.; 8 vergeures 10 mm.; dim. de la feuille: 470 × 390 mm.; transfiles; 3 feuilles.

Tome 7

collation

A–O⁸ P²; malsign.: P² non signé.

114 ff.: (1, 2 bl., 3) 4–228; malpag.: 202: '203', 203: '202'

transcription

ÉTIQUETTE (DOS) || ARRÊTÉS | ET | PROCLAMATIONS |
 HELVÉTIQUES | [fleuron] | 1800 | 1801 | [fleuron] | 2. CAHIER. | 7 ||
 TITRE (A¹) BULLETIN | DES | ARRÊTÉS | ET |
 PROCLAMATIONS | DU | POUVOIR EXÉCUTIF, | DE
 LA | RÉPUBLIQUE HELVÈTIQUE. || II. CAHIER. || 1800. || *A
 LAUSANNE.* || De l'Imprimerie d'HENRI EM. VINCENT, Imp. Nat.
 DÉPART (A²) BULLETIN | DES | ARRÊTÉS | ET
 PROCLAMATIONS | DU | POUVOIR EXÉCUTIF. ||
 APR.-T. (O⁷) || TABLE | ALPHABÉTIQUE | DES MATIÈRES |
Contenues dans le III. Cahier du Bulletin des | Arrêtés. ||

contenu

1) A¹: titre, A¹: bl.

2) A²–O⁷: actes.

3) O⁷–P²: table alphabétique des matières; P²: errata.

typographie

sign.: 1) ø; 2, 3) 4/8.

pagin.: 1) ø; 2, 3) haut centre, '(1)'

réclames: cahier.

cottes: A: ø; B, D: '*Bul. des Arrêtés II Cahier.*'; C, E, G, K, M, O: '*Bul. des Arrêtés III Cahier.*'; F, H, I, L, N, P: '*Bul. des Arrêtés III. Cahier.*'.

caractères: 2) romain Cicéro; 34 ll. 142 (149) × 80; 10 ll. = 42 mm.

Depuis la parution du livre novateur de D. F. McKenzie, *Bibliography and the Sociology of Texts*, les historiens du livre et des formes imprimées ne peuvent plus négliger la place qu'occupent dispositifs formels (agencement de la mise en page et découpages des textes, espace typographique ...) dans la construction de la signification. Il est toutefois de ce point de vue un corpus de textes qui n'a pas encore retenu l'attention des chercheurs. Il s'agit des textes législatifs et autres actes (décrets, arrêtés, proclamations).

Ce livre propose, pour la période de la République helvétique (1798–1803), de comprendre les modalités de production, de circulation et de réception de ces textes officiels. En ces formes plurielles, alors pensées comme des objets textuels, les lois peuvent être comptées, examinées et repérées dans leur cheminement de l'atelier aux bureaux des préfets.

Le second volume offre une description bibliographique détaillée des exemplaires retrouvés des différents bulletins officiels, des tables chronologiques et alphabétiques de tous les actes imprimés dans ces recueils ainsi qu'une concordance avec l'*Actensammlung aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798–1803)*, publiée par J. Strickler et A. Rufer. Des planches ont été ajoutées, qui présentent les reproductions des filigranes repérés et des divers cartons.

Bulletin de commande

Je commande exemplaire(s) de

DELVAUX, Pascal, *La République en Papier*, Genève, 2004.

2 tomes en 2 volumes (24 × 16 cm.) reliés pleine toile, xvi + 135, xv + 375 p., ill., bibliographie.

Prix: CHF 198.– (135 €).

(Les 2 vols ne sont pas vendus séparément; frais d'envoi en sus.)

ISBN 2-9700461-1-3 / ISSN 1660-8836

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Date : _____ Signature : _____

(Sous réserve de changement de prix.)

Je désire recevoir régulièrement les Travaux d'Histoire Suisse.

Les Travaux d'Histoire Suisse :

La recherche a besoin de moyens de diffusion. Il existe de nombreuses revues et de nombreuses collections. Néanmoins, faute de moyens et de réseau, de nombreux travaux de qualité demeurent encore méconnus sur les rayons de bibliothèques de séminaire ou d'institut souvent difficiles d'accès. Avec ses Travaux d'histoire suisse, l'Unité d'histoire nationale de l'Université de Genève se propose de publier sous une forme classique mais à des prix avantageux quelques-uns des travaux de recherche de ses étudiants. La collection est également destinée à diffuser rapidement les résultats de journées d'études et de colloques. Elle accueillera des publications de documents et des travaux divers, allant de la monographie spécialisée (type mémoire de licence ou thèse de doctorat) à l'essai de science sociale.

Par souci d'offrir aux lecteurs des ouvrages de bonne facture, les volumes de cette collection seront tous cousus, reliés pleine toile (bleu marine) et imprimés sur du papier résistant au vieillissement (Velours offset 110 gm² de Landqart).

Les commandes peuvent être passées avec le bulletin ci-joint ou en ligne sur le site des PHS (www.unige.ch/lettres/istge/histoiresuisse/phs/).

affranchir
s.v.p.

Presses d'Histoire Suisse
c/o Département d'histoire générale
Université de Genève
5, rue Saint-Ours
CH-1211 Genève 4